



FORMATION

Formation Immobilier loi Alur

Attestation de formation loi Alur conforme CCI

Formation en distanciel de 42 heures pour mettre à jour vos connaissances juridiques, fiscales et techniques en immobilier, conformément aux exigences de formation continue de la loi Alur. Vous obtenez une attestation conforme CCI pour le renouvellement de votre carte ou de vos habilitations, avec un parcours flexible et accompagné.

Accompagnement

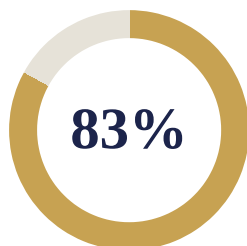
Évaluation des besoins et du profil en début de parcours · Assistance technique et pédagogique du lundi au vendredi (9h–17h) · Accompagnements individuels à programmer avec le formateur · Suivi de progression jusqu'à l'évaluation finale

Finalité

Mettre à jour ses connaissances juridiques, fiscales et techniques en immobilier conformément aux exigences de formation continue de la loi Alur, et obtenir une attestation conforme CCI pour le renouvellement de sa carte ou de ses habilitations.

Nos chiffres

Indicateurs Qualiopi publiables — calculés automatiquement au niveau de l'organisme.



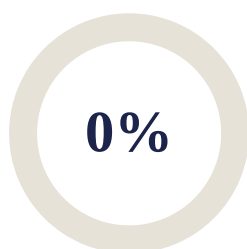
Satisfaction globale

Taux de satisfaction de nos apprenants



Taux de réussite

Apprenants ayant finalisé leur formation



Taux d'abandon

Apprenants n'ayant pas finalisé



Insertion à 6 mois

En cours de mise à jour

Nombre d'apprenants	Taux de présentation à la certification	Taux d'obtention de la certification
142	<i>En cours de mise à jour</i>	<i>En cours de mise à jour</i>

Le contenu de la formation



10 chapitres

41 sous-thèmes — 41 modules e-learning avec vidéos, fiches techniques et fiches d'approfondissement.



Durée : 42 heures

100 % distanciel asynchrone, accessible 24h/24 et 7j/7.



Examen final

30 questions QCM, score minimum 70 %. Organisé sur notre plateforme e-learning.



3 passages inclus

Examens blancs illimités + base de questions officielles + livret complet.

À qui s'adresse la formation ?

Professionnels de l'immobilier souhaitant renouveler leur carte ou leurs habilitations (formation continue loi Alur), ainsi que les CIF, CGP, salariés ou indépendants du secteur financier.

Un équipement informatique et une connexion internet

Aucune qualification préalable requise — l'exercice de la fonction nécessite l'obtention d'une carte professionnelle ou d'une attestation d'habilitation

Les objectifs de la formation

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- - Maîtriser les fondamentaux de l'immobilier : typologies de biens, spécificités juridiques et étapes clés d'une transaction
- - Comprendre et appliquer la fiscalité immobilière : revenus fonciers, plus-values et dispositifs de défiscalisation
- - Structurer et optimiser un financement immobilier : analyse du dossier de crédit, solvabilité, montage de prêt adapté
- - Intégrer les obligations de conformité (DCI, LCB-FT, protection de l'emprunteur) pour sécuriser les opérations
- - Développer une pratique professionnelle efficace : évaluation d'un bien, conseil en fiscalité et financement, accompagnement du client

Le programme détaillé

Chapitre 1

Introduction

Suivi du temps de formation et validation du parcours 

Chapitre 2

Module 1 - Les biens immobiliers

Typologie des biens immobiliers · Cadre juridique et réglementaire · Évaluation d'un bien immobilier · Transaction immobilière · Cas pratique : TRACFIN, discrimination et mandat · Assurances professionnelles, CNTGI et responsabilité · Quiz de révision du module

Chapitre 3

Module 2 - La fiscalité immobilière

Impôts liés à la détention d'un bien · Fiscalité des revenus immobiliers · Fiscalité des opérations immobilières · Dispositifs de défiscalisation · Quiz de révision du module

Chapitre 4

Module 3 - Le crédit immobilier

Environnement réglementaire du crédit immobilier · Types de financement et montage de prêt · Analyse et constitution d'un dossier de crédit · Calcul et optimisation du financement · Obligations réglementaires et conformité · Quiz de révision du module

Chapitre 5

Module 4 - Copropriété

Comprendre la copropriété : règlement, état descriptif de division et tantièmes · Le syndic et la gouvernance de la copropriété · Charges, budget et fonds travaux obligatoire · Le pré-état daté et l'état daté : sécuriser une transaction en copropriété · Cas pratique : accompagner une vente en copropriété · Quiz de révision du module

Chapitre 6

Module 5 - Gestion locative

Le bail d'habitation : clauses obligatoires et encadrement des loyers · Réviser le loyer et gérer l'état des lieux · Le congé et la fin du bail · Le mandat de gestion locative et les garanties · Cas pratique : accompagner un propriétaire bailleur · Quiz de révision du module

Chapitre 7

Module 6 - Urbanisme, construction et diagnostics techniques

Urbanisme et règles de construction : PLU, permis et droit de préemption · Servitudes, mitoyenneté et limites de propriété · Les diagnostics techniques obligatoires à la vente · Cas pratique : corriger un dossier de diagnostics incomplet · Quiz de révision du module

Chapitre 8

Module 7 - Négociation commerciale et techniques de vente carte T

Le mandat vu sous l'angle commercial : argumentaire et traitement des objections · Cas pratique : trois mises en situation de négociation · Quiz de révision du module

Chapitre 9

Enquête de satisfaction

Enquête de satisfaction

Chapitre 10

Attestation de fin de formation

Demander son attestation de fin de formation

Modalités pédagogiques

E-learning 100 % asynchrone

42 heures accessibles 7j/7 et
24h/24, à votre rythme.

Vidéo learning ciblé

Modules avec vidéos courtes,
fiches techniques et fiches
d'approfondissement.

Micro-apprentissage guidé

Quiz de validation par module,
base de questions officielles.

Certification & évaluation

- Quiz de validation par module
- Suivi de progression sur
plateforme
- Exercices pratiques et mises en
situation
- Examen final : 30 questions
QCM, score min. 70 %
- Examens blancs illimités
- 3 tentatives — résultat immédiat
— attestation délivrée

Accompagnement & assistance

Hotline **technique** du partenaire
(5j/7 — délai 24h)

Hotline **pédagogique** du
partenaire (5j/7 — délai 48h)

Support — [contact@invest-
aide.fr](mailto:contact@invest-aide.fr) · 04 51 08 26 49 / 07 56
92 44 00

Comment s'inscrire & délais d'accès



Prise de contact

Échangez avec un conseiller pour vérifier l'adéquation avec vos besoins.



Validation du financement

Financement personnel, ou autre dispositif externe.



Accès à la formation

Accès immédiat en financement personnel. Entrées permanentes.

Accédez à la formation

TOUT CE QUI EST INCLUS

- Vidéos de cours et fiches techniques par module
- Supports de présentation téléchargeables
- Quiz de validation à chaque module
- Évaluation finale des acquis
- Assistance technique et pédagogique 5j/7
- Attestation de suivi et de réussite

TARIF

450,00 €

HT

TVA Exonérée de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI — 450,00 € TTC. Financement personnel — accès immédiat après inscription.

Rejoindre la formation

Une équipe d'experts

Des interlocuteurs spécialistes : transaction immobilière et financière, gestion de patrimoine, mathématiques financières, droit de la famille, fiscalité, méthodes de vente.



Cyrille Chéry

CEO Invest'Aide · Groupement de CGP Indépendants ·
Actuaire & Formateur



Amélia Perrier

Responsable administratif du groupe

Organisme de formation certifié Qualiopi — TBEditions, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84 69 19923 69. Financement CPF, OPCO, Pôle emploi possible.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap. Les conditions d'accès et aménagements sont étudiés au cas par cas. Référent handicap : Cyrille Chéry.

Contact

Nous contacter

contact@invest-aide.fr — 04 51 08 26 49 / 07 56 92 44 00
Accusé de réception sous 72h.

Support plateforme

Hotline technique : 5j/7, délai 24h
Hotline pédagogique : 5j/7, délai 48h

Réclamations & médiation

Toute réclamation peut être adressée à contact@invest-aide.fr. Chaque demande fait l'objet d'un accusé de réception sous 72h, d'une analyse et d'une réponse adaptée ; le cas échéant, des actions correctives sont mises en place.

Si aucune réponse satisfaisante n'est apportée dans un délai de deux mois après une réclamation écrite, datée et circonstanciée, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation. Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, l'entité de médiation retenue est :

SAS MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT — <https://www.medconsodev.eu> — C/O Centre d'Affaires Stéphanois, Immeuble l'Horizon, Esplanade de France, 3 rue J. Constant Milleret, 42000 Saint-Étienne

Et après... Rejoindre Invest'Aide

À l'issue de la formation, vous aurez la possibilité de rejoindre le groupement Invest'Aide en tant que conseiller en gestion de patrimoine : accès à la gamme de produits à tarifs négociés, aux logiciels, à la conformité et à l'assistance administrative dédiée.

Les plus du groupement



Commissions attractives

Une part significative des commissions générées reversée aux conseillers.



Services à valeur ajoutée

Assistance administrative, leads qualifiés et outils dédiés.



Accompagnement continu

Un suivi personnalisé pour développer votre cabinet.

Pourquoi choisir Invest'Aide Academy ?

Certifié Qualiopi

Financement CPF, OPCO, Pôle emploi possible.

Expert praticien

Formateur CGP-CIF en activité, une expérience terrain réelle.

Communauté CGP

Un réseau structuré de conseillers indépendants.